

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES



BUDGET 2026

Séance du 19 décembre 2025
Intervention de Marie-Louise GOURDON
Présidente du Groupe Environnement et Solidarités

Monsieur le Président

Mes chères et chers collègues,

Nous nous réunissons aujourd’hui pour examiner le projet de budget 2026 de notre collectivité qui s’élève à un milliard six cent quarante-huit millions (1 648 M€) contre 1 591 M€ l’an passé, soit une hausse de 3.6 %.

Les recettes de fonctionnement s’élèvent à un Millard 522 M€ en hausse de +5%, soit 71 M€.

Une belle progression pour notre collectivité qui fait figure d’exception alors que le Président des départements de France appelait il y a encore peu le Gouvernement à « prendre la mesure d’une situation intenable ».

Lors de notre récente séance sur les Orientations Budgétaires pour 2026, vous annonciez vos prévisions de recettes de DMTO, qui étaient optimistes, avec un montant de 570 M€. Vous proposez aujourd’hui une perspective de recettes de DMTO encore plus optimiste à hauteur de 590 M€, soit 20 M€ de plus.

Les prix du marché immobilier ont déjà grimpé de 7 % en 2025, ce qui nous avantage d’un côté amplifie gravement les difficultés de logement de nos concitoyens.

Les autres recettes fiscales sont également en hausse de 25 M€.

Comme nous l’avons dit, globalement, les recettes de fonctionnement sont en hausse de +5%. 71 M€, soit

Les dépenses de fonctionnement sont quant à elles en hausse de + 3 % soit 42 M€,

Mais si l’on retranche, comme vous le présentez nouvellement dans vos rapports, les dépenses relevant des intérêts de la dette, du fonds de péréquation des DMTO, du DILICO, de la Métropole et de la sur-fiscalisation, pour ne garder que les dépenses d’action concrètes, celles-ci seraient en baisse de -1 %, soit 12 M€.

Avec une franche augmentation des recettes et une stabilisation voire une baisse des dépenses de fonctionnement, il n'est pas surprenant que l'épargne du département s'améliore. Les recettes d'investissement sont en baisse, c'est normal avec la fin de la mission réparation des vallées. Vous prévoyez un nouvel emprunt d'équilibre de 84 M€ pour financer des dépenses d'investissement qui devraient être en augmentation de 15 M€.

Vous prévoyez un remboursement en capital de 89 M€ correspondant, par rapport à l'emprunt de 84 M€, à un désendettement de 5 M€ en 2026. Le stock de dette demeure élevé, à 818 M€ si l'on intègre les presque 9M€ de remboursement de dette transféré à la Métropole.

Ceci posé, un Budget d'une collectivité permet de fixer des priorités et pour un département elles sont normalement données aux plus fragiles avec le soutien aux personnes âgées, la protection de l'enfance, le handicap, les personnes dans la précarité et l'insertion. Qu'en est-il donc dans votre budget ?

L'action sociale représente 620M€ au BP 2026, elle est en hausse de près de +1% soit 5M€. 6 M€ en investissement et 614 M€ en fonctionnement.

Rapportés aux dépenses globales de fonctionnement du département, ces 614 M€ en représentent 47%. Ce pourcentage est remarquablement stable depuis 10 ans, à croire que la population des Alpes-Maritimes est figée. Pour rappel, au niveau national, les dépenses sociales représentent en moyenne presque 70 % des dépenses de fonctionnement dans les budgets des départements.

Mais allons plus loin, l'action sociale a été transférée par l'Etat aux départements avec des ressources spécifiques. Ainsi en 2026, vous prévoyez, 221 M€ de recettes qui font passer les dépenses brutes d'aide sociale à un montant net de 393 M€ représentant, non plus 47 % mais 30 % des dépenses de fonctionnement de notre collectivité.

Ainsi pour les personnes âgées, les recettes couvrent 49 % des dépenses, pour le RSA, les recettes spécifiques couvrent 81 % des dépenses, Et je développerai ce sujet tout à l'heure, sur la santé les recettes sont même supérieures aux dépenses.

Que s'est-il passé ici ces dernières années alors que le nombre de personnes de plus de 75 ans a progressé de 9 % entre 2016 et 2023 et que tous les plans et schémas gérontologiques ou d'autonomie du département donnent la priorité au maintien à domicile ?

Si l'on regarde la part des différentes politiques sociales dans les dépenses de fonctionnement depuis 10 ans qui est stable à 47 %, on voit que l'aide aux personnes âgées représente invariablement 29% de ces dépenses, que l'aide à enfance est passée de 21 à 24 %, celle aux personnes handicapées de 22 à 26 %, et l'aide à la pauvreté avec le RSA de 27 à 21 %.

Que conclure de ces chiffres ? si ce n'est que les différentes politiques sociales se compensent entre elles depuis 10 ans.

Si l'aide aux personnes âgées est stabilisée à 29% et ce malgré l'avancée en âge de la population, la lutte contre la pauvreté avec le RSA semble être devenue la variable d'ajustement du budget social.

J'y vient justement,

Je vous rappelle que le RSA constitue le premier rempart contre la pauvreté.

Et la pauvreté dans les Alpes-Maritimes elle existe bel et bien, malgré des apparences trompeuses. Elle y est même supérieure à la moyenne nationale :

La CAF donne une moyenne de 16 % (moyenne nationale 15%), dont 11% de foyers monoparentaux, très majoritairement des femmes, ce qui induit une féminisation de la pauvreté avec 30% de mères isolées ou femmes seules et induit une grande pauvreté des enfants qui vivent dans des conditions déplorables et d'insécurité permanente.

Et la CAF souligne également un taux de pauvreté très fort chez les jeunes : 23%

Nous avons donc une situation sociale fragile et très inégalitaire.

Écoutons les associations qui sont au plus près des situations :

Selon le secours populaire, le taux de pauvreté à Nice : 21%, à Cannes : 22%

Selon le secours catholique, le revenu médian est de 500€, pour 555€ au national

Ces associations alertent aussi sur les effets de la dématérialisation sur les plus précaires :

« La plupart n'ont pas accès au droit par découragement ou complexité de la démarche dématérialisée ». La protection sociale battrait de l'aile par une marche forcée vers le tout numérique quand on sait que l'illectronisme atteint 17% de la population des A.M., touchant les plus précaires.

Sur ce sujet, je vous invite à lire l'essai de Clara Deville sur le site du Collège de France « Politique de l'absurde - Le numérique et l'accès aux droits sociaux.

« L'absurdité est le signe d'une réforme qui se construit et se déploie à distance de celles et ceux qui devraient être assisté·es, c'est-à-dire sans prendre en compte les OBSTACLES qu'ils et elles doivent surmonter pour établir une relation à l'administration et accéder au RSA. »

Je crains que nous en soyons arrivés là.

La gestion des prestations sociales semble se déshumaniser.

J'en viens justement à la gestion et au contrôle des allocataires :

Vous annoncez encore fièrement une baisse considérable du nombre des allocataires, passant 16 220 à 15 301, soit 7 % de bénéficiaires en moins.

Comment cela est-il possible quand on voit les chiffres officiels de la pauvreté dans notre département et le non-recours au droit qui concerne 24% de la population ?

Vous suspendez 13 000 allocataires par an, pour 15 000 qui restent.

C'est énorme !

Lors de la commission RSA, nous apprenons que 60% des allocataires disparaissent après la première menace de suspension ! comme disent les associations, c'est parce que c'est très très compliqué pour certains dans leur situation de vie précaire de se défendre.

Je me suis demandé comment on en était venu à parler de « CIBLES », c'est le mot employé pour parler des futurs contrôlés. Et j'ai creusé, cherché articles et documentations.

Depuis peu, les algorithmes utilisés par la CAF, croisant tous les fichiers permettent de déterminer les « cibles » les plus faciles à atteindre, les plus susceptibles de commettre des erreurs dans leur déclaration, c'est-à-dire les personnes les plus en difficulté. Notamment les femmes seules avec enfants, ce sont elles les plus ciblées par les algorithmes. Et cela n'a rien à voir avec une fraude volontaire.

Aujourd'hui ce dispositif va être renforcé, vous le dites vous-même et vous allez passer de 360 contrôles à 1000 contrôles par an !

Comment cela sera-t-il possible techniquement ? Nous apprenons que ce seront des « robots » qui vont préparer la tâche et qui iront à la vitesse Grand V pour déterminer davantage de cibles des contrôles.

Je me demande ce qu'il reste d'humain dans la gestion des situations des plus fragiles, des personnes les plus pauvres de notre département.

ALORS OUI, JE SUIS VRAIMENT EN COLÈRE !

Si la lutte contre la fraude est légitime, tout à fait légitime, nous ne pouvons consentir à ce qu'il se passe aujourd'hui sous nos yeux, c'est-à-dire le déni de l'existence d'une population qui a besoin du Département, de nous. Et que nous devons aider, c'est l'essence même du dispositif Revenu de Solidarité active.

C'est très en vogue aujourd'hui de réduire les solidarités à de l'assistanat. Mais c'est très malsain. Les allocataires sont stigmatisés en étant soupçonnés de frauder.

Je vous rappelle que la mission confiée au département trouve sa source directement dans le préambule de la constitution qui a valeur constitutionnelle et ses articles 10 et 11 :

10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

Le Département est assez riche pour remplir cette mission avec dignité et dans le respect des personnes.

Nous souhaitons que vous preniez conscience de cette déshumanisation des procédures.

Dans un tout autre registre, nous saluons votre continuum dans la solidarité territoriale, l'aide aux communes et aux EPCI dont le Département reste un partenaire essentiel, comme dans le soutien à la culture qui ne fait pas partie des compétences obligatoires.

Monsieur le Président, concernant votre politique transversale du Green Deal, qui s'applique à l'environnement, à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'agriculture, j'ai noté dans votre rapport beaucoup plus de substance et de projets que dans les rapports précédents et cela nous amène à vraiment reconnaître vos efforts en ce domaine, qui pourraient être amplifiés et nous vous ferons des propositions.

Tout d'abord nous souhaiterions partager avec vous et avec force la nécessité de tendre vers l'autonomie des territoires, communes, département et région.

Autonomie alimentaire, autonomie énergétique, gestion de la ressource en eau.

Cette recherche de l'autonomie maximale, de l'autosubsistance alimentaire, de la production d'énergies renouvelables, de la préservation de la ressource en eau pourrait devenir un leit-motiv car notre Département est fragile.

Nous sommes en bout de piste pour l'alimentation moins de 2 jours d'autonomie en cas de crise de l'approvisionnement ;

en bout de piste pour l'énergie : parce qu'en bout de ligne de la 400 000 volts, Boutre - Broc-Carros.

Très exposés aux risques de sécheresse assortis d'une économie touristique qui réclame énormément d'eau.

Nous sommes d'accord avec vous pour développer les actions qui y conduiront.

Concernant l'énergie, économies et autoproduction, vous avez créé la SPL Greenenergy06, qui facilite l'émergence de projets de production solaire photovoltaïque, de biomasse, d'hydroélectrique et réseau de chaleur ;

Les programmes de solarisation et d'isolation des collèges progressent, même si nous aimerais un rythme plus rapide, dans le tempo du réchauffement climatique qui nous rattrape.

Concernant la progression vers plus d'autonomie alimentaire le projet des 2 fermes Départementales a pris corps, la 3e, celle de Châteauneuf de Grasse va démarrer sa production.

Je suis heureuse de voir que l'expérience de la ferme municipale bio de Mouans-Sartoux a fait son chemin au Département et dans certaines communes, au niveau national et jusqu'au niveau européen, modèle permettant de nourrir nos élèves avec des aliments de qualité et de proximité.

La SCIC 06 à table prend son envol aussi,

Nous avons retrouvé l'objectif réaffirmé de 50% de bio dans les assiettes des collégiens, l'aide à l'installation des agriculteurs en bio, garantissant une bonne santé aux maralpins,

Vous mettez en place des formations pour les agriculteurs à l'adaptation au changement climatique ;

Et vous persévérez dans le programme eau, avec les appels à projets RÉUT, la lutte contre les canalisations fuyardes, et l'observatoire de l'eau.

Parenthèse : Une question, en même temps qu'une suggestion : dans les différents travaux de l'observatoire de l'eau est-il prévu une surveillance du taux de polluants éternels, les PFAS ?

Et un point qu'il faudrait développer rapidement, en plus du vélo-tourisme, c'est le développement de l'usage du vélo domicile-travail. Nous proposons l'élaboration d'un PLAN partenarial associant le Département, les communes et les EPCI, la CCI ainsi que les pôles d'activités économiques et les zones d'activités. Le vélo, avec les Transports en communs, c'est un des leviers les plus importants pour réduire l'usage de la voiture et la pollution de l'air.

Nous sommes prêts à participer concrètement à l'élaboration d'un tel plan.

Pour conclure,

Nous considérons que votre budget est solide notamment grâce aux recettes énormes de DMTO qui friseront peut-être les 600 millions,

J'ai souhaité pousser mon coup de colère sur la gestion du RSA parce que j'appartiens à cette assemblée départementale avec conviction, que je me sens concernée par les politiques menées, et que je n'admet pas façon de réduire les personnes pauvres à une politique du chiffre.

Nous renouvelons notre satisfaction et notre désir d'aller plus vite, concernant votre politique du Green deal pour répondre aux défis du dérèglement climatique.

Je sais que vous direz que nous distribuons les bons et les mauvais points, mais que voulez-vous, nous sommes enseignants dans l'âme !

Nous nous abstiendrons.